



Municipalité
Législature 2016-2021

ENTREE EN MATIERE DU

PREAVIS MUNICIPAL XX/2019

concernant une demande de crédit
extrabudgétaire pour un soutien de CHF 50'000.00
à la réalisation de la Maison des Vins de La Côte

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le concept de la Maison des Vins de La Côte a été récemment présenté à la Municipalité par une délégation des porteurs du projet. Ce dernier est mené par une Association de professionnels de la branche viti-vinicole de la région de La Côte, qui s'étend de Mies à Perroy, représentant une surface de quelque 2'000 hectares, et qui concerne principalement le District de Nyon mais aussi celui de Morges.

Les étapes de concours d'architecture, d'avant-projet et de projet ont été réalisées. Le plan d'affaires a mis en évidence le potentiel d'un tel lieu de promotion qui participera positivement à l'image de la région et qui bénéficiera au tissu économique comme aux habitants.

Le projet de Maison des Vins de La Côte a été présenté au Conseil intercommunal de Région de Nyon qui l'a accepté lors de sa séance du 02 mai dernier. Le contenu du préavis – notamment la mention de notre Commune dans le tableau de répartition du financement selon le système du DISREN – ne nous a pas été soumis par le Comité de direction et nous n'avons pris aucun engagement auprès de Région de Nyon.

Cela dit, notre village ayant une activité viticole depuis fort longtemps, la Municipalité souhaite soutenir ce projet.

Le soutien financier que la Municipalité voudrait apporter à la réalisation de la Maison des Vins de La Côte se monte à CHF 50'000.00.

Au vu des éléments précités, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir renvoyer cet objet pour examen auprès des Commissions concernées.

Commugny, le 07 mai 2019

Au nom de la Municipalité
la syndique l'adjoint administratif
O. Décré J. Ischi